



Le mot du Maire

L'année 2023 se termine. Les jours raccourcissent. Nous avons eu des mois d'octobre et novembre pluvieux, pas très agréables pour nous les humains. Mais voyons le positif, la nature a vraiment besoin de cette pluie à cette période pour recharger les nappes phréatiques.

Depuis septembre, date de notre dernier bulletin, l'activité des associations bat son plein : je ne les citerai pas toutes, seulement l'arrivée d'une « petite » nouvelle, la chorale présidée par Laurence Bernard qui attire actuellement une quarantaine d'adhérents.

Le premier forum des associations de septembre dernier a eu un réel succès. Les Ternandais et les habitants des communes voisines se sont déplacés en nombre pour prendre les informations nécessaires avant les inscriptions.

La cérémonie du 11 Novembre a été une véritable réussite : la participation des enfants de l'école, avec la lecture des noms de nos combattants morts et des chants (dont la « Marseillaise »), la présence d'une partie des résidents de la MARPA, l'accompagnement des musiciens de NABUCCO, le tout sous un beau soleil, a motivé une foule importante autour du monument aux morts puis à la salle d'animation pour le verre de l'amitié qui a suivi. Je remercie tout le monde.

Au niveau de la municipalité, les projets avancent.

Aux grandes Planches, sur la RD385, nous n'attendons plus que la pose de l'arrêt de bus par les services du département. Le parking en face de la maison médicale est passé en zone bleue et la plantation des végétaux dans les massifs prévus tout au long des trottoirs est réalisée..

Au vieux bourg, les travaux de restauration de l'église ont débuté. Le drainage coté prieuré est effectué. Place maintenant à la pose des échafaudages autour du chœur pour le rejointoiment des murs, le nettoyage des toitures, le remplacement des gouttières, la remise en état des vitraux et de l'horloge. Ces travaux vont durer tout l'hiver (météo et recherches archéologiques obligent) et

tout sera terminé au printemps 2024. Je tiens à remercier tous les riverains soumis aux désagréments causés par ce chantier.

A côté du cimetière, dans le terrain acheté par la commune, un parking va voir prochainement le jour pour éviter le stationnement des véhicules sur la Départementale 629. Je remercie le Département pour son soutien financier dans le cadre des « amendes de police ».

Au niveau de nos bâtiments publics, nous avons donné de la valeur à l'appartement en location par la création d'une passerelle donnant sur l'espace vert situé à l'arrière de la maison médicale et changé plusieurs portes et fenêtres pour une meilleure isolation thermique et phonique.

L'assainissement a fait l'objet de travaux de réfection dû à un problème de conception des tuyaux d'évacuation d'eaux usées. Ceux-ci ont été pris en charge en totalité par l'entreprise Pont à Mousson.

Le projet de SPR (Site Patrimonial Remarquable) envisagé par la commune n'a pas été soutenu par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Nous allons travailler, sur sa recommandation, sur un Plan Local d'Urbanisme Patrimonial.

Après plusieurs mois d'arrêt pour diverses raisons, le déploiement de la fibre a repris sur notre commune avec l'objectif pour Orange de couvrir l'ensemble de la commune en 2024.

La MARPA, qui vient de clôturer sa première année d'activité, a atteint l'objectif fixé au départ : les logements sont pratiquement tous occupés. Félicitations pour cette réussite !

Pour terminer, je vous souhaite à tous, Ternandaises et Ternandais, une bonne fin d'année 2023 et vous donne rendez-vous le 13 janvier à 18h à la salle d'animation pour les traditionnels vœux de la municipalité.

Bernard DUMAS

MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30
Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr

Mardi 5 Septembre 2023

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 5 septembre 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Mylène DUCHARNE. Début de la séance 20h
Excusé : Guillaume DANGUIN et Florent COQUARD. Approbation du compte-rendu du 11/07/23.

URBANISME

- Permis de construire déposé par SCI ACG au 1643 route du Berthier pour changement de destination et construction d'un abri de jardin et piscine. Dossier transmis à la CCBPD. Demande de pièces complémentaires.
- Permis de construire déposé par M. Quentin BRETON au 2935 route de Brou pour réhabilitation d'une grange. Dossier accepté.
- Permis de construire déposé par M. Jean-Paul TRONCY « chez Bontemps » pour construction d'un hangar. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Mme Valérie DEMAISON au 129 rue du Val d'Azergues pour installation de 16 panneaux photovoltaïques. Dossier accepté avec recommandations des Architectes des Bâtiments de France.
- Déclaration préalable déposée par M. Philippe PEYROT au 95 impasse de la Promenade pour réfection de volets et porte. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par M. Frédéric VANHAVERBEKE au 42 route des Chermettes pour construction d'un mur de clôture. Dossier en attente.
- Certificat d'urbanisme pour la vente RODRIGUES/FEHLMANN-MARTINEZ au 156 rue des Grandes Planches.
- Certificat d'urbanisme pour la vente BURNICHON/FERRANDEZ-RAVICHON au 2915 route de Brou.

VOIRIE

- Aménagement et sécurisation de la RD385 (rue des Grandes Planches) : Les travaux touchent à leur fin et devraient se terminer fin septembre. L'abri de bus sera installé courant septembre.
- La fuite d'eau du cimetière a été réparée par l'entreprise ALM.
- L'entreprise CHARRIN est passée pour nettoyage et entretien des tuyaux d'eaux pluviales.
- Lutte contre l'ambrosie : Plante invasive, très allergisante qu'il convient d'éradiquer. Plante à détruire avant sa floraison. Afin d'aider à la surveillance et à la maîtrise de son expansion, merci de signaler en mairie d'éventuelles parcelles impactées.

BATIMENTS

- Travaux réalisés durant l'été et en cours :
 - La porte d'entrée a été changée au 322 rue des Grandes Planches. Remerciement des locataires, Mme Bertrand et Mr Henriot.
 - Les chéneaux du bâtiment cantine ont été remplacés et un démoussage du toit de l'école a été réalisé. Un range vélo de 6 emplacements sera installé courant septembre, place du Donjon à proximité de l'école.
 - Buvette du foot : les travaux d'aménagement sont en cours. Une mise aux normes du tableau électrique va être réalisée par l'entreprise MARDUEL pour un montant de 1 251€HT. Devis accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.
 - A la demande du Comité des Fêtes, des prises extérieures sécurisées seront installées à côté du local de chasse par l'entreprise MARDUEL pour un montant de 1 579€HT. Devis accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- Maison médicale : le local du 1^{er} étage est vacant.

COMMUNICATION

- Les bulletins quadrimestriels ont été distribués.

TOURISME ET PATRIMOINE

- Les travaux de l'église : La première réunion avec les artisans a eu lieu, les travaux débiteront le 18 septembre, par le drainage du côté ouest.

DELIBERATION

- Décision modificative pour le règlement de la création d'un réseau d'eaux pluviales aux combes.

DIVERS

- Présentation de plusieurs offres de remplacement du réseau Epari.
 - Réunion du personnel école pour organisation de la rentrée.
 - Passage du Raid Bleu à partir du 28/10.
 - Demande de subvention par AFM téléthon. Demande refusée par le Conseil Municipal.
 - Assainissement : un défaut sur un lot de tuyauterie en fonte installé en 2013 a été décelé par le Syndicat d'Assainissement. L'entreprise concernée procédera à un re chemisage intérieur de ce réseau défectueux courant octobre. Les riverains concernés seront prévenus de la mise en œuvre de ces travaux.
 - Prochain Conseil Municipal le 10 octobre.
- Fin de la réunion : 22h00.

Mardi 10 Octobre 2023

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 10 octobre 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Cindy PERREAL. Excusés : Loïc MARIETTON et Florent COQUARD. Début de la séance 20h00. Approbation du compte-rendu du 05/09/23.

URBANISME

- Permis de construire déposé par M. Antoine RICHEZ au 750 route de Saint Vérand pour rénovation d'un bâtiment artisanal en habitation et garage. Avis

- favorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Dossier en cours d'instruction.
- Permis de construire déposé par M. Antoine RICHEZ au 750 route de Saint Vérand pour création d'une extension d'une maison individuelle. Avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Dossier en cours d'instruction.
- Déclaration préalable déposée par M. Lionel CARNEIRO au 62 rue des Grandes Planches pour construction d'un abri de jardin. Dossier refusé.
- Déclaration préalable déposée par M. Denis SADOT au 130 chemin des Brotteaux pour construction d'une piscine.

- Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par M. Pierre GUILLEMARD au 156 rue des Grandes Planches pour construction d'une terrasse. Dossier en attente.
- Déclaration préalable déposée par M. Yannick CANIVET pour installation de 16 panneaux photovoltaïques. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France.
- Certificat d'urbanisme pour la vente MELLET louis/TABBI aux Verchères.
- Certificat d'urbanisme pour la vente FEYEUX Emmanuel/LEROY au 170 impasse Pré Gravière.

- Plan Local de l'Urbanisme : recherche d'assistant à maîtrise d'ouvrage afin d'élaborer un cahier des charges pour appel à candidatures.

- Compte-rendu de la réunion avec la DRAC : Compte-rendu de la réunion avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) : le projet de Site Patrimonial Remarquable envisagé par la commune n'a plus le soutien de la DRAC. Après discussion et suite à leur recommandation nous allons travailler sur un Plan Local d'Urbanisme Patrimonial qui correspond mieux aux attentes de la commune en matière de valorisation du patrimoine et la qualité de vie des habitants.

VOIRIE

- Passage de l'épaveuse sur l'ensemble de la commune.

- Le balisage des sentiers de randonnées du Géopark a été vérifié et mis à niveau.

- 2 tonnes de sel de déneigement ont été commandées.

- Les travaux d'aménagement et sécurisation de la RD385 (rue des Grandes Planches) sont terminés, reste l'installation de l'abri de bus pour fin octobre.

- La réfection partielle route du Razet a été réalisée.

BATIMENTS

- Buvette du foot : L'entreprise Marduel est intervenue pour la mise aux normes du tableau électrique.

- Proposition d'installer un bloc de 6 boîtes aux lettres, rue des Grandes Planches, à côté des sanitaires publics et de remplacer celui de la mairie, définitif, pour un montant de 1252€ HT. Devis accepté par le Conseil Municipal.

- Appartement au-dessus de la poste : l'installation de la passerelle pour accéder au jardinet aura lieu fin octobre.

- Installation d'un porte vélos, place du Donjon.

- ALTE69 : compte-rendu réunion du 6/10.

SCOLAIRE

- La rentrée des classes s'est très bien déroulée.

- Prochain conseil d'école le 7/11

- Demande de subvention concernant le projet global de l'école axé sur le civisme. Intervention dans l'école de la sécurité routière (montant de la prestation : 350€). Subvention accordée.

- Remplacement du photocopieur nécessaire compte tenu du montant des réparations :

o Le devis pour une location d'un photocopieur A4 couleur dont l'abonnement est de 63.02 HT/ mois a été validé à l'unanimité + maintenance associée.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Commission Mobilité du 3/10 :

o Présentation de l'enquête publique qui se déroulera du 6/11 au 3/12 : elle porte sur les usages actuels de chacun et les besoins à venir, que ce soit sur le plan personnel comme professionnel. Participation importante souhaitée.

o Présentation de la voie Vélo reliant la gare de Lozanne à Civrieux par une voie verte.

COMMUNICATION

- Bulletin quadrimestriel :

Date de distribution : week-end du 16-17/12 - Date de réception des derniers articles : 1/12.

- Bulletin annuel :

Date de distribution : week-end du 27-28/01 - Date de réception des derniers articles : 15/12.

- Réunion des présidents d'associations fixée le 27/10 à 19h30.

- Petites Cités de Caractère : des commissions d'homologation et de contrôle auront lieu en octobre dans le département de l'Auvergne. Besoin de représentants.

FLEURISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion du 30/09 : proposition des différentes plantations afin d'aménager les nouveaux massifs de la RD385. Budget prévisionnel de 5 000€.

ELECTRICITE

- Dossier éclairage du stade de foot :

Nous avons reçu de la ligue Auvergne Rhône Alpes un avis favorable pour le classement de l'éclairage en niveau E6 LED. En parallèle, nous avons reçu la proposition financière du SYDER pour les travaux à réaliser dont le montant global s'élève à 46400 € avec un abattement de 50% pris en charge par le SYDER (excepté les frais de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage: 2400 €). La proposition financière a été adoptée à l'unanimité avec comme option de financement une fiscalisation sur 15 ans pour un montant de 1900 € / an.

- Démarche performancielle : l'audit pré-travaux a été réalisé. Une étude d'éclairage suivra et permettra de déterminer la proposition financière précise pour le passage en LED. Echéance : fin octobre. En fonction de la décision de la commune, les travaux pourraient être réalisés au 1er trim 2024.

EAU-ASSAINISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues du 26/09.

DELIBERATIONS

- Subvention prévention routière de 350€ votée à l'unanimité par le Conseil Muni-

cipal.

- Redevance occupation du domaine public pour Orange, Enedis et TDF.

- Signature d'une convention avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour l'accès à un service de suivi d'optimisation des consommations d'énergie des bâtiments (mairie et cantine).

- Instauration du droit de préemption.

CCAS

- Repas des Anciens le samedi 2 décembre à midi à la salle d'animation.

DIVERS

- Point sur le déploiement de la Fibre : Réunion du 27/9 avec le Directeur Régional des Collectivités Locales d'Orange et 6 communes. Le bilan réalisé par le nouveau partenaire d'Orange fait ressortir les points suivants : 306 poteaux existents et sont réutilisables sans travaux / 95 poteaux existents et nécessitent des travaux / 50 poteaux sont à planter. Les travaux reprennent début octobre sur les communes de Chamelet/Val d'Oingt et Saint Vérant avant de se poursuivre sur les autres communes.

- Remplacement du réseau internet EPARI de la mairie, de l'agence postale et de l'école : Entreprise VOIP Télécom retenue dans le cadre du marché négocié pour la continuité de service du réseau actuel. Le coût global annuel s'élèvera à 1282 € TTC pour les 3 sites avec une prise en compte au 1/1/2024.

- Nuisances sonores : De nombreux signalements ont été effectués pour des feux d'artifice tirés trop tardivement ainsi que des aboiements intempestifs et récurrents. Des mises en garde ont été effectuées.

- Cérémonie du 11 novembre : Rendez-vous à 11h00 place du Donjon, avec la participation des enfants de l'école. Un verre de l'amitié sera proposé à la salle d'animation.

- Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 13 janvier à 18h00 à la salle d'animation.

- Prochains Conseils Municipaux les 24 octobre et 14 novembre.

Fin de la réunion : 22h55.



Mardi 24 Octobre 2023

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 24 octobre 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Marie-Claude PEL-GNEAUX. Début de la séance 20h
Excusés avec pouvoir : Loïc MARIETTON et Florent COQUARD. Approbation du compte-rendu du 10/10/23.

URBANISME

- Vente Consorts MELLET / MO-REAU-GIFFET au Vieux Bourg, parcelles B410, B405 et C182. Droit de préemption par la commune pour ces parcelles. Le Conseil Municipal ne valide son droit de préemption pour ces parcelles (12 voix contre et 1 voix pour).

BATIMENTS

- Maison Médicale : Deux nouveaux professionnels de santé (diététicienne et magnétiseur) souhaitent s'installer dans le local vacant. Il est envisagé de cloisonner le local existant afin de mettre à disposition deux cabinets. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Participation à l'enquête organisée par la Communauté de Commune Beaujolais Pierres Dorées sur l'actualisation du plan de mandat.

ELECTRICITÉ

- Electricité : face à la hausse démesurée des coûts avec le prestataire actuel (EDF), un contrat a été signé avec la Société EkWateur (énergie verte) pour une durée de 26 mois.

DIVERS

- Prochain Conseil Municipal le 14 novembre.

Fin de la réunion : 22h20.

Mardi 14 Novembre 2023

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 14 novembre 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Miche LAHAIRE. Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 24/10/23.

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par M. Laurent FESSMANN au 806 route de la Rejonière pour installation d'une fenêtre de toit. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par M. Yves GUICHON au 46 impasse d'Epieux pour installation d'un générateur photovoltaïques. Dossier accepté.
- Permis d'aménager déposé par M. Patrick CLEYET-MARREL route de Saint Vérand pour création de 5 lots à bâtir. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France et CCBPD.
- Certificats d'urbanisme pour la vente MELLET Louis/MELLET David chez Bontemps et Terre des Espinasses.
- Certificat d'urbanisme pour la vente TRIN-DADE/DUCHER au 209 rue de St Victor.

VOIRIE

- Compte-rendu de la commission voirie de la CCBPD du 07/11.
- Projet de réédition du cartoguide de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées mettant en avant 2 circuits pédestres et divers points d'intérêts pour notre commune.
- Aménagement d'un parking à côté du cimetière. Dans l'attente du devis
- Le marquage en zone bleue du parking en face de la Maison Médicale devrait être réalisé le 4/12 si le temps le permet.

- Deux miroirs seront installés sur la D385, un à la sortie de l'impasse Pré Gravière et l'autre en face du salon d'esthétique.

BATIMENTS

- Maison Médicale : le local vacant va être loué par un magnétiseur et une diététicienne- naturopathe. Ce qui implique la séparation du cabinet existant en 2 pièces indépendantes.
Deux devis sont proposés au Conseil, l'entreprise ESSENTIEL BOIS (pour la création d'une porte palière et l'installation d'une porte phonique séparative) a été retenue à l'unanimité pour un montant de 2 300 €HT ainsi que l'intervention de l'entreprise Marduel (électricité) pour un montant de 143€HT. Les travaux seront réalisés avant fin 2023.
Cabinet Mme CHARDON : un 2^e siphon a été ajouté suite aux mauvaises odeurs.
- Bâtiment au 322 rue des Grandes Planches : Proposition de changer les fenêtres des cabinets médicaux et de l'appartement. Deux devis sont proposés au Conseil Municipal et l'entreprise BOLVY a été retenue à l'unanimité pour un montant de 3 883€HT comprenant le changement de 3 fenêtres et un velux.

SCOLAIRE

- Compte Rendu du conseil d'école du 7/11 :
- 74 élèves répartis en 4 classes avec une équipe enseignante inchangée.
- Les nouveautés : mise en place obligatoire du projet pHARe du gouvernement (harcèlement à l'école) et du Pacte enseignant (temps de soutien aux élèves le mercredi assuré par une enseignante Mme Mazard).

COMMUNICATION

- Bulletin quadrimestriel : Quelques articles restent à finaliser. Parution le 15/12
- Bulletin annuel : Rappel fait à tous les responsables de commissions : articles à fournir avant le 15/12.
- Arrivée de deux nouvelles professions au sein de la maison médicale : un magnétiseur-rebouteux et une naturopathe-nutritionniste
- Importante enquête sur la mobilité lancée par la Communauté de Communes : Elle ne prend que 5 minutes, le but est de recueillir les besoins de chacun en mobilité sur le plan personnel et professionnel comparés à sa pratique actuelle.

TOURISME ET PATRIMOINE

- Les travaux de l'église se poursuivent dans les délais impartis.

FLEURISSEMENT

- Le devis d'Arnaud BROUTÉ, paysagiste, pour l'aménagement des nouveaux massifs rue des Grandes Planches a été validé par le Conseil Municipal (une abstention) pour un montant de 4 342.10€HT. Les plantations seront réalisées prochainement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Rapport annuel du Président

ELECTRICITE

- Dossier éclairage du stade de foot : Intervention d'un géomètre le 22/11 pour prise des côtes du terrain dans le but de faire un paramétrage en usine des futurs projecteurs LED.
- Démarche performancielle : Le devis du

SYDER a été validé.

- IRVE (bornes électriques) : la convention ENEDIS a été retournée signée au SYDER. Elle permettra l'étude de faisabilité pour l'installation future.

- Projecteur du vieux bourg : Rencontre avec le SYDER le 22/11 pour trouver une solution LED de remplacement des projecteurs énergivores du Vieux Bourg mettant en valeur le site patrimonial (Eglise, donjon, château).

EAU & ASSAINISSEMENT

- Les travaux de chemisage se poursuivent au Vieux Bourg.

DELIBERATIONS

- Mise en location du local de la maison médicale.
- Augmentation du loyer de Mme Mille suite à travaux passerelle.
- Approbation des rapports annuels du SAVA.
- Acceptation des amendes de police.
- Fin des compétences, cessation d'activité et dissolution du syndicat rhodanien de développement du câble (SRDC).
- Echange de terrains avec la propriété TESTE-LIMOUSIN.

DIVERS

- Point sur le déploiement Fibre : Suite à la réunion du 27/9 avec le Directeur Régional des Collectivités Locales d'Orange, le déploiement de la fibre a repris sur la commune.
- Le Rallye Lyon-Charbonnières traversera notre commune le 20 avril 2024, départ du Milhomme.
- Prochain Conseil Municipal le 12/12.

Fin de la réunion : 22h55.

Informations Diverses

Le JOUJOBUS à la MARPA

Depuis le 6 juin 2023, le relais petite enfance Joujoubus est présent un mois sur deux à la MARPA de Ternand pour une animation intergénérationnelle.

Accompagnés par les animatrices, les résidents sont heureux d'accueillir les assistantes maternelles et les enfants pour partager une activité manuelle et un temps chansons.



Changement du jour de collecte des ordures ménagères

Dans le cadre du projet de réduction des fréquences de collecte des déchets ménagers pour 6 communes de la Communauté de Communes, les calendriers de collecte 2024 ont dû être reconfigurés. Afin de garantir l'équilibre des moyens humains et matériels à engager par notre prestataire, 17 communes voient leurs jours de collecte des ordures ménagères résiduelles et/ou des emballages légers modifiés.

Concernant notre commune, à partir du 1^{er} janvier 2024, les ordures ménagères résiduelles seront ramassées **tous les vendredis** et les emballages légers les vendredis des semaines impaires.

Merci de bien vouloir intégrer cette modification dans votre organisation.

2024 verra l'obligation de traiter les déchets ménagers organiques. A cet effet, la Communauté de Communes sera amenée à fournir normalement un composteur par habitation.



Point d'avancement des travaux de l'église

Les travaux d'assainissement sur la partie Nord sont désormais terminés. Nous pouvons entamer la suite du programme avec la restauration des façades.

L'échafaudage est en cours d'installation et les travaux de toitures et de façades vont pouvoir démarrer.

Pour le moment nous sommes dans le planning initialement prévu pour ces travaux.

Nous vous tiendrons informé de l'évolution du chantier.



Concours fleurissement Beaujolais pierres dorées

Dans le précédent bulletin, nous vous informions du passage le 19 juillet du Jury du fleurissement et cadre paysager Beaujolais Pierre Dorées. Cette visite avait pour but l'attribution d'un prix décerné le 21 octobre à l'occasion du concours du fleurissement Beaujolais Pierres Dorées. Cette année, le travail acharné de notre commission n'a pas été primé malgré les remarques positives du jury. Nous concourions dans le domaine « développement durable » et avons obtenu les encouragements du jury de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

KIFEKOI d'automne

Le 21 octobre, les Amis du Vieux Ternand ont organisé leur Kifèkoi automnal (un second a lieu au printemps) qui a réuni une douzaine de personnes pour s'occuper de l'élagage, taille des haies, entretien des massifs, désherbage et nettoyage du village. Comme d'habitude, la bonne ambiance entre tout ce petit monde fut là, avec le soleil en plus ! Un grand Merci à tous les participants.

Rendez-vous au printemps prochain !



© Denis BRUDZYNSKI / Le Patriote

La classe en 4 se relance !

Après plusieurs années d'inactivité, la classe en 4 renaît de ses cendres pour préparer 2024 ! C'est un bureau presque intégralement renouvelé qui s'est constitué en juillet dernier et qui n'a pas chômé pour proposer dès septembre une vente de poulet colombo qui a connu un franc succès.

Nous vous donnons rendez-vous les 17 et 18 mai 2024 pour fêter dignement les conscrits de la 4 !



Nouvelles activités à Ternand

Ouverture de nouveaux cabinets depuis le 1er décembre 2023 : Patricia GOUTAGNY diététicienne naturopathe et Philippe SAINT-CYR magnétiseur rebouteux ont le plaisir de vous recevoir à la Maison Médicale pour un accompagnement dans chacune de leur spécialité et en toute complémentarité.



Patricia a récemment déménagé son activité libérale, déjà existante depuis 2017, pour exercer dans notre belle région. Motivée par l'adage bien connu « Que ton alimentation soit ta 1ère médecine », elle considère également que la nutrition n'est rien sans prendre en considération toute la globalité d'une personne. Ayant grandi

aux côtés d'une personne malade et ayant elle-même connu de très importants problèmes d'obésité, elle connaît les limites des régimes drastiques et l'impact des émotions réprimées sur la survenue de certains problèmes. Elle regarde donc au-delà du contenu de l'assiette et recherche tous les déséquilibres pouvant influencer l'état de santé : qu'il s'agisse du stress, du sommeil, de la digestion, de l'état inflammatoire ou de l'homéostasie du corps ; mais encore tous les déséquilibres émotionnels pouvant perturber l'état de circulation des énergies dans le corps. Ainsi, pour chaque personne, Patricia propose à la fois des conseils alimentaires mais aussi la possibilité d'une complémentation naturelle à base de plantes, vitamines, minéraux et oligo-éléments si et seulement si cela est nécessaire et dont la posologie sera déterminée en radiesthésie ou par test de kinésiologie ; et enfin un travail de nettoyage et rééquilibrage énergétique global du corps par l'intermédiaire de soins énergétiques et l'utilisation de diapasons thérapeutiques pour un travail plus ciblé sur des points d'acupression de méridiens. Un conseil global et très complet pour allier le Corps et l'Esprit. Patricia nous confie également avoir découvert la

possibilité de « couper le feu » suite à un événement familial et a déjà pu aider plusieurs personnes de son entourage dans des cas d'eczéma, de brûlures importantes au visage et de radiothérapies.



Philippe a depuis tout petit ressenti et perçu des choses qu'il ne pouvait pas toujours comprendre. Suite à un parcours professionnel très riche en expériences auprès de l'être humain, il a su en appréhender toutes les facettes, bonnes ou mauvaises, et décide aujourd'hui de proposer des soins en ma-

gnétisme et énergétique avec une perception très précise de l'histoire de la personne. Pratiquant d'un art martial japonais, sa connaissance très fine du corps humain lui permet aussi de proposer des soins de rebouteux sur toutes les douleurs en général. L'objectif est de renouer, réaligner la personne dans son axe, la remettre les « pieds sur terre » pour que son énergie vitale circule harmonieusement en elle. Il dénoue les nœuds et chasse également le « sang noir » (contusions, hématomes, etc.). Il travaille aussi avec des agences immobilières pour réaliser un nettoyage énergétique global des lieux avec un suivi à 3 semaines inclus. Il ne s'improvise en aucun cas « guérisseur » mais « médiateur » et « messenger ». Il ne remplace ni le médecin traitant, ni ne propose de modifier un traitement médicamenteux. Enfin, comme souvent quand il s'agit de médecines douces, de soulager des douleurs, Philippe souhaite bien davantage que son meilleur allié soit le bouche-à-oreille, plutôt qu'une promesse qui ne puisse pas toujours être possible. Patricia et Philippe proposent également des séances communes lorsqu'un travail nécessite de mettre en œuvre leurs spécialités de façon conjointe.

Vous pouvez prendre rdv auprès d'eux aux numéros suivants : Patricia (07 81 55 49 24) et Philippe (06 56 76 00 15).

Parking en zone bleue

Le parking situé en face de la maison médicale est passé en zone bleue. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens précisant les modalités de stationnement. Cette décision a été décrétée en conseil municipal pour permettre aux clients de nos commerces de bénéficier d'emplacements à proximité pendant une durée suffisante (1h30 maximum) pour réaliser leurs emplettes. Elle s'applique du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h30. Tout conducteur stationnant sur cette zone pendant cette plage horaire est tenu d'utiliser un disque de contrôle de la durée du stationnement qui mentionnera l'heure d'arrivée et sera posé en évidence sur le tableau de bord du véhicule. L'arrêt ne pouvant dépasser 1h30, il fera l'objet de contrôles aléatoires. Au-delà de ce temps, le stationnement doit se faire obligatoirement sur le parking de la salle d'animations. Enfin, nous rappelons que les places situées à côté de la maison médicale sont réservées exclusivement au pôle santé (Médecins et infirmières), aux urgences (pompiers, ambulances) ou à la dépose d'une personne handicapée. Toute personne non habilitée pourra faire l'objet d'un contrôle de gendarmerie.

Forum des associations

Le 1er forum des associations s'est tenu le 9 septembre dernier. Une douzaine d'associations avaient répondu présent pour cette première !

Toute la matinée, les exposants ont constaté un flux continu. La réussite ne fut pas la même pour chacune de nos associations mais le retour sur l'organisation d'un tel événement est globalement positif.

La date pour l'année prochaine est déjà fixée : rdv le 7 septembre 2024 de 9h30 à 13h !



Bienvenue à Elisabeth, notre nouvelle employée communale

Dans notre précédent bulletin, nous vous avons annoncé le départ à la retraite de Marie-Hélène Sadot au 1^{er} avril. En amont de ce départ, nous avons lancé un appel à candidature pour lui succéder. Ayant effectué plusieurs remplacements sur la commune, c'est tout naturellement qu'Elisabeth Triboulet a candidaté sur le poste. Originnaire de Saint-Laurent-d'Oingt et fille d'agriculteur, elle a réalisé ses études sur Lyon. Ses activités professionnelles l'avaient éloignée de son terroir natal mais son compagnon lui a permis de revenir aux sources il y a une vingtaine d'années par l'acquisition de leur maison. À son retour, elle a occupé un poste de remplacement à la Poste du Bois d'Oingt pendant environ 5 ans mais n'étant pas titulaire, elle a dû le quitter suite aux restructurations et la création d'agences postales communales. C'est à Bagnols qu'elle fera ses premières armes quelques semaines après l'ouverture de l'agence postale communale de Ternand et après avoir suivi une formation auprès de Marie-Hélène sur le nouveau logiciel de la Poste. Elle occupe ce poste à temps partiel depuis plus de dix ans. Ces deux dernières années, elle a été amenée à remplacer Marie-Hélène pendant son arrêt maladie. Depuis le 1^{er} mai, elle fait partie intégrante du personnel communal depuis la signature de son contrat à temps partiel lui permettant d'avoir l'équivalent d'un temps plein. Pour ceux qui fréquentent régulièrement l'agence postale, elle est reconnue pour son professionnalisme et son relationnel développé et nous lui souhaitons de poursuivre l'aventure ternandaise le plus longtemps possible.



Les Amis de l'école fêtent Halloween

Mardi 31 octobre, les Amis de l'école ont organisé leur traditionnel défilé déguisé d'Halloween. Les enfants ont arpenté différents quartiers du village, jusqu'à la MARPA pour certains. Un grand merci à tous les Ternandais qui les ont accueillis avec bonbons et gentillesse. Le défilé a été suivi d'un buffet et d'une boum dans la cour de l'école, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



AGENDA

16/12	Concert de Noël - Chorale
13/01	18h - Voeux de la municipalité
27/01	AG Entente cycliste
28/01	Vente de Rougail par Famille Syvelle Racing
02/02	AG des Amis du Vieux Ternand

Cérémonie du 11 novembre

C'est sous un soleil radieux que la traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est tenue. Cette année, comme l'année dernière, la participation de l'école a été très appréciée. Elle l'a été d'autant plus car les élèves étaient accompagnés par la présence d'un certain nombre de résidents de la MARPA, dans le cadre du projet intergénérationnel décliné par les enseignantes pour l'année scolaire en cours. Le défilé, rythmé d'une main de maître par Nabucco Orchestra, rassembla un public fourni. Après la levée des couleurs, un chant fut entonné par le cycle 3 (cours moyens) avant le discours officiel lu par M. le Maire. Il fut suivi par la lecture des morts assurée par l'ensemble des élèves. Enfin, après la minute de silence, la Marseillaise a été entonnée par tous les élèves et les résidents de la MARPA, accompagnés par notre orchestre local. La cérémonie s'est terminée sur un morceau de musique avant que des remerciements appuyés ne soient prononcés par Bernard Dumas à l'intention de tous les acteurs de cette cérémonie réussie et des participants venus nombreux. C'est par un vin d'honneur servi à la salle d'animations que s'est soldée cette matinée du souvenir.



Parking du cimetière

Suite à l'achat par la commune de la parcelle située à côté du cimetière (voir compte rendu du conseil du 11/01/22), des travaux vont être engagés prochainement pour la réalisation d'un parking d'une vingtaine de places. Ces travaux seront financés en partie grâce aux subventions obtenues dans le cadre des amendes de police versées par le Département.

Un volet paysager est inclus avec la plantation d'arbres, puis de haies fin 2024, prises en charge par la Communauté de Communes grâce à la déclinaison du Plan Climat au travers de son « marathon de la biodiversité ».



Pique-nique géant

En ce dernier samedi du mois d'août 2023, les ternandais avaient rendez-vous au stade pour le pique-nique géant annuel organisé par le Comité des Fêtes.

La météo morose de cette matinée en a découragé beaucoup car seule une quarantaine de personnes étaient présentes...

Les tables et chaises avaient été installées sous les barnums et le beau temps est revenu peu à peu.

L'apéritif offert par le Comité des Fêtes a été apprécié de tous puis divers mets préparés par les convives ont été partagés. Dans l'après-midi, certains ont joué à la pétanque, d'autres ont partagé leurs souvenirs de vacances...

Même s'il ne fut pas géant en nombre de participant, ce pique-nique le fut bien plus en convivialité et dans le plaisir de se retrouver !

Un grand Merci aux membres du Comité des Fêtes pour l'organisation de cette journée !

